

Comité 207 en date du 25 octobre 2022

# Rapport de la réunion du Comité 207

# Sommaire

Présences et absences .....	3
Séance à huis clos : .....	3
1 Nomination provisoire d'un fonctionnaire A1	3
Séance publique : .....	4
2 Propriété intellectuelle SIGINOVA	4
3 Création de postes .....	4
4 Budget rectifié 2022.....	4
5 Budget initial 2023.....	5
6 Suivi Audits.....	5
7 Présentations autour de SIGINOVA et d'applications développées	6
8 Prochaine réunion du Comité ...	6
9 Affaires de dernière minute .....	6
10 Questions des délégués du Comité	6

# Présences et absences

## Présents

WENGLER Yves ; JACOBS Nico ; THILL Claude ; FELLER Luc ; RIES Marc ; ZWALLY André ; JANS Jean Marie ; KURTISI Lucien ; BLASEN Théo ; DI GENOVA Jean-Pierre ; HARTUNG Gerard ; DA FELICIDADE SOUSA Jorge ; FELTEN Liane ; THEIS Jean ; BODEN Jean ; PIRROTTE Frank ; DONVEN Patrick ; BREDEN Guy ; SCHOR Tom ; ALEXANDER Frazer ; KRIER Henri ; BAUER Jacques ; WAGENER Nico ; STOFFEL Marco ; SITZ Jacques ; LOURENÇO MARTINS Angelo ; SKENDEROVIC Jimmy ; LEMMER Jean ; HAAS Marc ; WILMES Raphael ; KUHN-METZ Nadine ; THEIN Serge ; FALZANI Daniel ; KLENSCH Paul ; DONNERSBACH Alex ; SCHRUPPEN Sonja ; MEYERS Philippe;

Conny Krier secrétaire

## Excusés

DI BARTOLOMEO-RIES Josiane ; LAGODA Thierry ; DE SMET Youri ; MOES Carlo ; BOLMER Mike ; GLOD Mario ; DELGADO Jairo ; STROTZ Ronny ;

## Absents

SCHRAMER Marc ; WIES Fernand ;

## Séance à huis clos :

# 1 Nomination provisoire d'un fonctionnaire A1

Les délégués sont informés des candidatures reçues pour le poste de fonctionnaire A1 sous-groupe administratif.

Les délégués passent au vote et décident à l'unanimité de nommer Mme Sabrina Smail au poste vacant de fonctionnaire A1 sous-groupe administratif.

## Séance publique :

# 2 Propriété intellectuelle SIGINOVA

M. le président prend la parole et explique la situation autour de la propriété intellectuelle de SIGINova.

Il explique qu'il existe un vide juridique par rapport à ce sujet car il existe bien des lois qui régissent ces modalités pour les salariés mais non pour les fonctionnaires.

Il précise que l'idée initiale d'une convention était de protéger les intérêts du SIGI, mais que l'évolution de la situation a rendu cette convention obsolète et que c'est pour cela qu'elle a été résiliée.

M. Wengler renseigne également les membres du Comité que d'un point de vue juridique il n'est pas possible de faire protéger une idée, mais seulement une œuvre originale.

Les droits d'auteurs appartiennent donc au SIGI et donc aux communes membres.

Les délégués demandent si cela s'applique également à Hera ?

M. Wengler répond que oui, qu'on est là dans le même cas de figure.

# 3 Création de postes

Les membres du Comité sont informés des besoins du SIGI en matière de recrutement.

Les membres du Bureau proposent dans ce contexte la création de neuf postes dans un effort de réduire le recours aux prestataires externes.

Les membres du Comité passent au vote à main levée et décident à l'unanimité de créer :

- un poste de fonctionnaire du groupe de traitement A1 sous-groupe administratif
- deux poste des fonctionnaires du groupe de traitement A2 sous-groupe administratif
- quatre postes de fonctionnaires du groupe de traitement B1 sous-groupe administratif
- et deux postes d'employés communaux du groupe d'indemnités B1 sous-groupe administratif.

# 4 Budget rectifié 2022

M. le Président et Mme Brosset donnent les explications concernant le budget rectifié 2022.

Les délégués discutent, puis passent au vote à main levée et décide avec 42 voix pour, 0 voix contre et 8 abstentions :

D'arrêter le budget rectifié de l'exercice 2022 avec :

-un budget ordinaire équilibré qui comprend des recettes et dépenses de 20.504.576,76 € (vingt millions cinq cent quatre mille cinq cent soixante-seize euros et soixante-seize centimes);

-un budget extraordinaire qui comprend des recettes de 4.659.927,51€ (quatre millions six cent cinquante-neuf mille neuf cent vingt-sept euros et cinquante et un centimes) et des dépenses de 5.420.928,93€ (cinq millions quatre cent vingt mille neuf cent vingt-huit euros et quatre-vingt-trois centimes) ;

## 5 Budget initial 2023

Mme Angélique Brosset donne les explications concernant le budget initial 2023. La présentation est annexée au présent rapport.

Les délégués demandent s'il serait possible de recevoir le cahier des charges de la nouvelle soumission pour le Datacenter avant d'entamer la procédure ?

M. Wengler répond que oui, qu'il n'y a absolument aucun problème.

Les délégués discutent, puis passent au vote à main levée et décide avec 41 voix pour 0 voix contre et 9 abstentions ;

D'arrêter le budget initial de l'exercice 2023 avec :

-un chiffre budgétaire équilibré en recettes et dépenses ordinaires de 21.068.831,38 € (vingt et un millions soixante-huit mille huit cent trente et un euros et trente-huit centimes),

-un budget extraordinaire comprenant des recettes de 3.816.926,89 (trois millions huit cent seize mille neuf cent vingt-six euros et quatre-vingt-neuf centimes) et des dépenses de 3.628.128,80€ (trois millions six cent vingt-huit mille cent vingt-huit euros et quatre-vingts centimes);

## 6 Suivi Audits

M. Luc Feller résume la situation actuelle autour des audits.

Il annonce que le Bureau a retenu sur recommandation du Groupe de Travail la société Arendt et Medernach pour réaliser l'audit concernant le personnel et qu'une réunion a été organisée avec le personnel afin d'explique le déroulement en toute transparence.

Il présente la méthodologie qui sera appliquée par Arendt et Medernach et explique que l'audit AO1 se déroulera à 100% de façon anonyme.

M. Feller informe les délégués que les prestataires pour la réalisation de l'AO2 et de l'AO3 seront désignés lors de la réunion du Bureau du 15.11.22 et débiteront début décembre et précise que le Bureau tiendra le Comité informé du déroulement des audits.

## 7 Présentations autour de SIGINOVA et d'applications développées

Mme Bénédicte Lobel, lead du centre de compétences aménagement du territoire et M. Marc Becker lead du centre de compétences développement durable tiennent les présentations qui sont annexées au présent rapport.

## 8 Prochaine réunion du Comité

Les prochaines réunions du Comité sont prévues pour le 21.03.2023, le 11.07.2023 et le 24.10.2023.

## 9 Affaires de dernière minute

/

## 10 Questions des délégués du Comité

Les délégués proposent à l'avenir de recevoir un aperçu du coût total d'un projet et d'avoir la possibilité de voir si le budget a été respecté.

Il est demandé s'il sera proposé d'organiser une commission technique après la réunion des bourgmestres ?

M. Wengler explique que le centre de compétences relation client prend note des remarques émises lors de cette réunion et contactera les informaticiens pour rétablir un échange sur les différents sujets.

Fin 19:02